



베르사이한국문화협회 Association Culture Coréenne de Versailles Saison 2026-2027

Site : www.accversailles.com

E-mail : accversailles@gmail.com

Tél : 06 35 77 94 94

N° SIRET : 908 720 964 00018

N° RNA : W784009211

BIC : CMCIFR2A

IBAN : FR76 1027 8061 5900 0202 1050 120 Titulaire du compte : Association Culture Coréenne de Versailles

Demande d'inscription - Cours de Coréen - Enfant

Date de demande : le / / 20

écrire en MAJUSCULE

Nom de l'enfant		Adresse postale	
Prénom de l'enfant			
Date de naissance	/ / 20	Code postal	
		Ville	
Nom, prénom du parent responsable			Signature
Père :			
Tel :			e-mail :
Mère :			
Tel :			e-mail :

Cours annuel pour Enfants (Périodes scolaires)

*** 400 euros de remboursement ou déduction des impôts sur le Don de 600 euros ***

voire la fiche de don

cocher	Niveau	Age	Jours et horaires	Lieu	Tarif =Don
	유치원(나비반) Nabi	4 à 6 ans	Dimanche 9h- 12h	3, rue des Missionnaires	600€
	초등 저학년(토끼반) Tokki	7 à 9 ans	Dimanche 9h- 12h	78000 Versailles	600€

* Les parents ne peuvent pas rester pendant le cours.

* Il faut prévoir un goûter pour chaque enfant.

* En cas d'absence, il est impératif de prévenir le professeur et la Direction de l'association au plus vite.

* Les enfants qui sont inscrits au cours annuel, ont le droit de participer avec le tarif réduit aux cours de dimanche(danse kpop, kimchi) selon la disponibilité de la place et sous certaines conditions.

* L'acquisition d'un manuel proposé par le professeur est obligatoire.

* L'Asso peut demander aux parents de participer à payer un peu pour certaines activités spéciales qui coûtent chères.

* Le cours peut être supprimé si le nombre d'élève n'est pas suffisant. (Minimum 5 personnes)

* A la fin d'année (fin juin) il y aura une remise de cadeaux pour les élèves qui sont assidus.



베르사이한국문화협회 Association Culture Coréenne de Versailles Saison 2026-2027

Site : www.accversailles.com

E-mail : accversailles@gmail.com

Tél : 06 35 77 94 94

N° SIRET : 908 720 964 00018

N° RNA : W784009211

BIC : CMCIFR2A

IBAN : FR76 1027 8061 5900 0202 1050 120 Titulaire du compte : Association Culture Coréenne de Versailles

Don pour l'association

Chers amis, Chères amies

Vous pouvez soutenir l'Association Culture Coréenne de Versailles (ACCV) au travers d'un don qui sera déductible de vos impôts. Voici les infos de www.impots.gouv.fr



Dons aux organismes d'intérêt général

Vous avez effectué des versements sous forme de dons à des organismes d'intérêt général. Il s'agit notamment des organismes suivants :

•œuvres ou organismes d'intérêt général présentant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, **culturel** ou concourant à la valorisation du patrimoine ou à la défense de l'environnement

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer. Portez case 7 UF de votre déclaration de revenus le montant des versements faits à des organismes situés en France.

-----2 moyens pour faire un don-----

1. Virement puis envoyez la fiche d'info personnelle par SMS au 06 35 77 94 94

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	06159	00020210501	20	CCM VIROFLAY
Identifiant international de compte bancaire				
IBAN (International Bank Account number)				BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8061 5900 0202 1050 120				CMCIFR2A
TITULAIRE DU COMPTE ACCOUNT OWNER		ASSOCIATION CULTURE COREENNE DE VERSAILLES 2 RUE LEO DELIBES 78000 VERSAILLES		

2. Par voie postale (plusieurs chèques possible)

Envoyez la fiche d'info personnelle et un ou plusieurs chèques datés et signés à l'ordre de ACCV, à l'adresse : ACCV, 2 rue Léo DELIBES 78000 Versailles

Après la réception, on vous envoie le reçu fiscal directement en main propre en fin mars.

-----La fiche d'info personnelle du déclarant aux impôts-----

écrire en MAJUSCULE

Nom du déclarant		Date de naissance du déclarant	/ /
Prénom du déclarant		E-mail du déclarant	
Adresse postale		Portable	
Code postale		Montant de votre don	
Ville			

Au nom de l'ACCV, on vous remercie de votre soutien qui nous permet de faire rayonner la culture coréenne en France.



베르사이한국문화협회 Association Culture Coréenne de Versailles Saison 2026-2027

Site : www.accversailles.com

E-mail : accversailles@gmail.com

Tél : 06 35 77 94 94

N° SIRET : 908 720 964 00018

N° RNA : W784009211

BIC : CMCIFR2A

IBAN : FR76 1027 8061 5900 0202 1050 120 Titulaire du compte : Association Culture Coréenne de Versailles

Règlement intérieur et les informations importantes avant l'inscription

A. Tous les informations

Regardez attentivement notre site internet www.accversailles.com pour être informé des horaires, dates, lieux, tarifs, date limite d'inscription, les informations générales etc.

B. Inscription

Si vous avez décidé de prendre un cours, imprimez la demande d'inscription sur notre site internet, remplissez la en précisant les dates et les horaires, puis l'envoyez avec **un ou plusieurs chèques datés et signés** à l'ordre de ACCV, à l'adresse : ACCV, 2, rue Léo DELIBES, 78000 VERSAILLES (faites une photo de votre fiche d'inscription avant d'envoyer)

C. Annulation et remboursement

Le cours pourra être annulé si le nombre insuffisant. **Soyez attentif au message envoyé par l'ACCV concernant l'annulation du cours pour être informé de la modalité du remboursement.**

Type de cours	Mn	Mx
Cours de Coréen sur place	7	30
Cours de Coréen en ligne	5	20
Cours de K-pop / conférencinéma	10	30
Cours de cuisine et Théâtre	5	12
Cours de Taekkyon et calligraphie	5	20

Important

@ En cas d'annulation de votre part

Par la loi associative, l'asso ne rembourse pas la cotisations des adhérents sauf le cas de justificatif de déménagement et de décès.

Malgré cette loi, par le règlement intérieur,

Date de demande de remboursement	Taux de remboursement
aucune présence au cours	100 %
en septembre et octobre	70 %
en novembre et décembre	50 %
en janvier et février	30 %
à partir de mars	0 %

Mais vous pouvez tout à fait récupérer le reste en cours d'année par d'autres activités de l'asso ou pour l'année suivante avec accord de l'association.

@ En cas de problème de l'asso, l'asso peut rembourser la cotisation au prorata à la demande de l'adhérent si l'adhérent ne peut pas suivre le cours en cours d'année à cause de changements de lieu, horaire, etc, causés par l'association.

mis à jour le 20 juillet 2026

D. Réduction exceptionnelle

- Le tarif du cours annuel pour les bénévoles de ACCV : 0 euro
- L'inscription en cours d'année : au prorata temporis.

E. La liste et la liste d'attente sont faites par ordre d'arrivée des inscriptions et selon la disponibilité des places.

F. Communication

L'association groupe les élèves dans **whatsapp** pour les informations utiles de cours, car les horaires, les lieux du cours, livre manuel etc, peuvent être modifiés brutalement. Donc les élèves et les parents des élèves mineurs doivent installer whatsapp au moment de l'inscription.

Toutes les personnes dans ce groupe sont en obligation de bien maintenir une bonne ambiance tout au long de l'année. En cas de contraire, le responsable a le droit d'expulser la personne concernée du groupe whatsapp.

G. Expulser une personne

Si l'asso constate que une personne (soit adhérent, soit non adhérent) a commis une crime qui a nui la vie associative, l'asso peut décider de l'expulser à tout moment sans rembourser rien par une seule décision du bureau.

H. Conditions pour être bénévole et ses obligations

- Agé(e) de plus de 18 ans
- Inscrit(e) à un cours annuel, au minimum (parent d'enfant inscrit au cours annuel peut devenir bénévole)
- Participer à la préparation de nos activités et être assistant pendant le cours et en dehors des cours (Festivals coréens à Versailles et dans des régions, Korea festival, fête de fin d'année, assemblée générale, etc..)

J. Conditions pour être stagiaires

- Agé(e) de plus de 14 ans
- inscrit(e) à un cours annuel de l'ACCV
- Participer aux plusieurs événements de l'ACCV

K. Don pour l'association

Faites un don pour notre association, vous serez remboursé 66% par le service des impôts. Ce don sera déclaré aux impôts et se servira utile pour améliorer la vie des adhérents. L'asso vous fera une attestation de votre don. On vous envoie un grand merci à l'avance !

***** Le montant de don ne sera pas remboursé. *****